



## COMPTE RENDU DU 2<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE ANNE FRANK Année Scolaire 2012/2013 Le 18 février 2013

**Enseignants présents :** Marie-Noëlle LADEVEZE (Directrice), Virginie ZAGZOULE, Véronick BOUILLON, Pascal JECHOUX, Christelle NELAUPÉ,  
Mireille RICARD et Sandrine ROQUES. **Représentante ATSEM :** Christine FORNONI. **Représentante ALAE :** Lucie VANDERNOOT (directrice).  
**Représentants Mairie :** Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires).  
**Parents d'élèves :** Adeline PERROTIN, Géraldine LIMIDO, Amandine COMMERLY, Marie-Noëlle PAILLAS, Frédérique MONTIN et Stéphanie RAMADE.  
**Représentant de la Direction Départementale de l'Education Nationale (DDEN) :** Pierre DUCASSE.

### Ordre du jour:

- I- les rythmes scolaires
- II- les sorties scolaires
- III- le PPMS
- IV- Questions des parents

### I LES RYTHMES SCOLAIRES

Le gouvernement a fait voter un décret sur la modification des rythmes scolaires. Toutes les écoles de France vont devoir passer à une semaine de 4 jours ½ d'école.

La décision à prendre lors des Conseils d'Ecoles à L'Isle Jourdain est la possibilité de mettre en place la réforme dès la rentrée prochaine, ou pas. Les éventuelles modifications horaires seront discutées ultérieurement.

Les parents élus préféreraient un passage à 4 jours ½ en 2014, pour se laisser le temps de la réflexion. Adeline Perrotin donne les résultats du sondage distribué à tous les parents : Les retours que nous avons eus de ce sondage montrent un intérêt des parents pour ce sujet. Il y a un équilibre entre les réponses positives pour le passage en 2013 et les réponses négatives. Le problème des réponses négatives, c'est que beaucoup de parents ont répondu « non » au changement de rythmes scolaires, alors que ce n'était pas la question posée... Par contre pour le choix de la matinée, c'est le mercredi matin qui ressort à une écrasante majorité (plus de 80%). Le plus intéressant, ce sont les commentaires des parents. Beaucoup s'inquiètent des activités qui seront proposées après l'enseignement, en fin d'après-midi. La question est posée du transfert des enfants vers le CLSH le mercredi.

Melle Lombard expose alors les aides financières proposées par l'État en cas de réforme dès 2013 : les communes recevront une enveloppe correspondant à 45€+50€ par enfant scolarisé la première année, et 45€ par enfant scolarisé la deuxième année. Pour les communes qui souhaiteraient attendre 2014, il n'y aura aucune aide financière. Pour notre ville, l'aide financière serait la bienvenue...

Les parents et les enseignants se sentent pris au piège, car finalement pour une commune comme la notre, il n'y a pas tellement le choix.

Après vote à main levée, la décision est prise de passer à 4 jours ½ dès septembre 2013, avec le mercredi matin travaillé.

### II LES SORTIES SCOLAIRES

L'école a participé au carnaval le 15 mars. Les enseignants avaient choisi comme thème de déguisement « objets et matières ». Cette fois encore, le carnaval s'est déroulé dans une ambiance agréable, pour le plus grand plaisir des petits...et des grands.

Au mois de mai est prévue une sortie au cinéma pour une représentation de « gros pois et petits points », succession de scénettes mettant en scène 2 lapins espiègles.

### III LE PPMS

Un exercice de confinement doit se dérouler le 17 mai dans l'école. Les représentants des parents ne seront pas conviés cette année, car aucune modification n'a été apportée par rapport aux années précédentes.

### IV QUESTIONS DES PARENTS

#### Questions à la mairie

- 1- Suite au vandalisme sur la porte d'entrée côté rue, et la situation actuellement tendue (plan Vigipirate rouge) n'envisagez-vous pas la possibilité d'installer un système de grilles (un peu comme au groupe scolaire) au dessus du muret, pour éviter l'intrusion de personnes en dehors des heures d'ouverture des portes de l'école ? Les entrées seraient ainsi contrôlées, et les risques de sorties d'enfants dans la rue diminués.  
-La mairie tient à préciser que l'acte commis est une dégradation, et non pas du vandalisme, car l'auteur des faits est connu. Aucun aménagement n'est prévu pour sécuriser cette entrée. Mme Ricard (la maitresse de la classe exposée) demande depuis quelques temps qu'une sorte de sas soit créé pour éviter qu'elle ne soit dérangée de manière récurrente. La représentante de la mairie souligne qu'un tel projet demande réflexion, car se posera le problème du système d'ouverture de porte : si interphone, qui répondra ? Si digicode, à qui donner le code ?
- 2- Lorsque les voitures quittent le parking de la salle polyvalente par la petite allée qui longe l'école, elles se retrouvent sur le trottoir de l'avenue du Courdé sans aucune visibilité. La situation est d'autant plus dangereuse que les élèves du collège sont nombreux à emprunter ce trottoir. Pouvez-vous réfléchir à une solution, comme la pose d'un miroir sur le trottoir d'en face ?  
Question transmise aux services compétents d'urbanisme.
- 3- Sur le chemin qu'empruntent les enfants pour aller en ville (chemin blanc qui longe la cour du collège) se trouve un « ralentisseur » à l'extrémité côté parking de l'école de musique. Pourquoi ne pas mettre en place la même chose sur l'autre extrémité du chemin qui donne directement sur l'avenue ? Cela éviterait qu'un enfant, en courant, se retrouve au milieu de la chaussée...  
Précision : le système de ralentisseurs dont nous parlons est composé de 2 barrières installées en quinconce, ce qui oblige les piétons à « slalomer » et donc à ralentir.  
La question est transmise aux services compétents d'urbanisme.

### Questions aux enseignants

- 1- Quels sont les prochains « événements » et/ou sorties prévus jusqu'à la fin de l'année ?  
Sortie cinéma en mai (voir plus haut).  
La kermesse se déroulera le vendredi 5 juillet à partir de 17h dans la cour de l'école.  
Les enseignants n'ont pas encore arrêté les sorties de fin d'année avec leurs classes.
- 2- L'année dernière, vous nous aviez dit vouloir réfléchir à la possibilité ou pas de faire des sorties piscine. Qu'en est-il de ce projet ?  
Aucune nouvelle réflexion n'a été faite sur ce sujet. Dans tous les cas, les éventuelles sorties piscine ne concerneraient que les grandes sections.
- 3- Concernant la classe bilingue : est-il prévu que la nomination de l'enseignant dédié à cette classe se fasse au prochain mouvement ?  
C'est officiel, la section bilingue s'ouvrira à l'école à la rentrée prochaine ; le poste fait donc l'objet d'un appel à candidature.

### Question à l'ALAE

\*Pourriez-vous mettre en place un système d'émargement obligatoire pour les personnes qui viennent récupérer les enfants à l'ALAE ? Cela permettrait de rassurer les parents, et il n'y aurait plus de revendications possibles quant à la facturation de cette prestation (signature=preuve indiscutable de la présence de l'enfant)

En début d'année, les parents remplissent un document qui mentionne les personnes autorisées à venir récupérer les enfants à l'ALAE. Melle Vandernoot précise que les parents la préviennent lorsqu'une autre personne qu'eux doit récupérer l'enfant. Si cela n'est pas fait, elle contacte les parents directement par téléphone pour obtenir leur accord, avant de laisser partir l'enfant. Aucune revendication sur la sécurité n'est jamais remontée pour l'instant de la part des parents.

Si des erreurs de facturation se produisent, les parents sont invités à en parler directement avec Melle Vandernoot, qui après vérification fera remonter au service facturation de la mairie.

Le Conseil d'Ecole se clôture à 20h.

### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE ANNE FRANK Année Scolaire 2012/2013 Le 25 mars 2013

**Enseignants présents :** Marie-Noëlle LADEVEZE (Directrice), Virginie ZAGZOULE, Véronick BOUILLON, Pascal JECHOUX, Christelle NELAUPE, Mireille RICARD, Dominique BARRAULT et Sandrine ROQUES.

**Représentante ATSEM :** Estelle SANSAS. **Représentante ALAE :** Lucie VANDERNOOT (directrice).

**Représentants Mairie :** Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires), Fabrice HATTRY (Bureau des Affaires Scolaires).

**Parents d'élèves :** Adeline PERROTIN, Géraldine LIMIDO, Amandine COMMERLY, Marie-Noëlle PAILLAS, Frédérique MONTIN, Stéphan VAZ et Sylvie RAYMOND.

**Représentant de la Direction Départementale de l'Education Nationale (DDEN) :** Pierre DUCASSE.

Ce conseil d'Ecole est réuni pour discuter des horaires qui pourraient être mis en place en septembre.

En janvier, des plaquettes explicatives de la réforme des rythmes scolaires ont été distribuées à tous les parents via les cahiers de liaison des enfants. Petit rappel :

- la semaine comprendra toujours 24 heures d'enseignement, qui seront réparties sur 4 jours ½ au lieu de 4 jours actuellement ;
- la matinée d'enseignement doit être d'environ 3 heures ;
- la pause méridienne ne peut pas être inférieure à 1h30 ;
- des Activités Pédagogiques Complémentaires seront organisées en groupes d'élèves restreints : elles serviront soit à aider les enfants en difficultés, soit à travailler sur le projet d'école ;
- organisation de temps d'activités périscolaires.

Les enseignants proposent les horaires qu'ils ont élaborés en Conseil de Maitres. Les parents souhaitent que les nouveaux horaires gardent au moins 10 minutes d'écart entre Anne Frank et les écoles élémentaires, pour que les parents aient le temps de faire les trajets.

Après discussion et vote, les horaires proposés sont les suivants :

Lundi : 8h45 – 12h / 13h45 – 15h45 APC de 15h50 à 16h50 (2X 30 min.)

Mardi : 8h45 – 12h / 13h45 – 15h45

Mercredi : 8h45 – 11h45

Jeudi : 8h45 – 12h / 13h45 – 15h45

Vendredi 8h45 – 12h / 13h45 – 15h45

Ces horaires seront exposés à la mairie, qui en fonction des horaires proposés par les autres écoles et des contraintes liées à la cantine et au CLAE, validera ou pas cette organisation. Quand les horaires de toutes les écoles seront validés, ils seront transmis au DASEN (inspecteur d'académie) pour mise en place à la rentrée.

Le Conseil d'Ecole extraordinaire se clôture à 18h45.

Si vous souhaitez recevoir par e-mail les prochains comptes-rendus des conseils d'école, veuillez écrire un mail à [fcpeislejourdain@free.fr](mailto:fcpeislejourdain@free.fr) en indiquant dans le sujet du mail : Maternelle Anne Frank – Conseil d'école format électronique.